



# Newsletter Enfance Education Jeunesse

## Service restreint du 11 au 29 mai

**Accueil réservé aux enfants des personnels prioritaires**

Madame, Monsieur,

Compte tenu des contraintes de distanciation sociale, la capacité d'accueil de notre service d'accueil périscolaire et de loisirs est limité à : 45 enfants au maximum sur les 2 sites.

Les élus ont souhaité donner la priorité pour le service d'accueil périscolaire et de loisirs aux enfants des personnels prioritaires définis par le gouvernement (*personnel travaillant en établissements de santé, en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées, les professionnels de santé et médico-sociaux de ville, les personnels des services d'aide à domicile et des services de soins infirmiers à domicile et le personnel affecté à la sécurité civile...*).

Merci de votre compréhension.



## Ouverture du Portail Familles

<https://mouchamps.portail-familles.net/>

1) **IMPORTANT** : Pour accéder aux fonctionnalités du « Portail Familles » de la commune, vous devez initialement demander l'ouverture de votre compte par e-mail à : [service.enfance.jeunesse@mouchamps.com](mailto:service.enfance.jeunesse@mouchamps.com)

Quelques jours après, vous recevrez par e-mail votre identifiant et votre mot de passe (surveillez vos SPAM).

*(Le secrétariat ne peut pas ouvrir votre dossier en ligne sans votre consentement)*

### 2) Création de votre compte

Vous devez cliquer sur le lien reçu par e-mail pour activer votre compte. Puis changez votre mot de passe.

### 3) Modifiez et/ou complétez la « fiche famille »

Vérifier et compléter l'ensemble des informations présentes (adresse, employeur, téléphones, ... etc ...) avant de valider l'attestation sur l'honneur et de cliquer sur ENREGISTRER

### 4) Modifiez et/ou complétez le(s) « fiche(s) enfant(s) »

Vérifier et compléter l'ensemble des informations présentes (Vaccins, maladies, allergies, ... etc ...) avant de valider l'attestation sur l'honneur et de cliquer sur ENREGISTRER

### 4) Joindre les pièces justificatives (Copie du carnet de vaccination, attestation de quotient familial, ...)

### 5) Vous pourrez ensuite réserver les présences pour vos enfants 24h/7

(restaurant scolaire, accueils périscolaires, accueils de loisirs, mercredis, vacances, EAS, espace jeunes, foyer, ...) dans le respect des dates limites d'inscriptions prévues par le règlement intérieur des ACM\* de la commune.

**Les inscriptions sont ouvertes du lundi 18 mai au vendredi 19 juin, 24h/7.**

Pour une nouvelle inscription, prenez RDV avec le secrétariat.

Renseignements et inscriptions au 02 51 63 96 06

[service.enfance.jeunesse@mouchamps.com](mailto:service.enfance.jeunesse@mouchamps.com)

<https://mouchamps.portail-familles.net/>



\* Accueils Collectifs de Mineurs

Pour toute question,  
appelez-nous !

SERVICE ENFANCE EDUCATION JEUNESSE  
NEWSLETTER N° 213 - MAI 2020  
SK - Imprimé par nos soins